



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

2 – SECURITE SOCIALE

b - CSPN

› Compte-rendu de la CSPN du 16 juin 2009

DESTINATAIRES

Aux Bureaux des Syndicats
Aux Conseillers Fédéraux et aux Suppléants

CIRCULAIRE N°

S-2009-061

Paris, le 17 juin 2009

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Une délégation fédérale composée de Messieurs Daniel PAGUESSORHAYE, Bernard GAUTIER, Jean-Yves TRAMOY et Patrick CORNE a participé à la CSPN du 16 juin au siège de la CNAMTS. Assistaient également pour la CNAMTS, les Dr. WEBER et PFISTER et deux administratifs, deux représentants de la MSA et une délégation de l'Union.

Avant de débiter la réunion, nous avons rappelé à la section sociale nos exigences exprimées lors de la CSPN précédente : la réécriture des 3 référentiels (Canal carpien, entorse de cheville, et ligamentoplastie du LCA) avec les syndicats représentatifs de la profession était un préalable incontournable pour la reprise des réunions de travail. En effet, il est indispensable pour les syndicats d'aboutir à un état des lieux partagé et accepté par les deux parties. Cette condition n'a pas été prise en compte par les caisses qui, étonnées, désiraient poursuivre l'examen de l'ordre du jour.

Devant le front du refus de la section professionnelle de poursuivre la réunion, le Dr. WEBER en charge des relations avec notre profession est partie consulter le Directeur Général pour avoir son aval pour travailler sur ces thèmes.

Il nous fut annoncé que dans l'immédiat, il était impossible de revoir la rédaction de ces référentiels, et que, des correctifs éventuels pourraient être apportés, dans un deuxième temps, après expertise de l'impact financier de ces référentiels sur notre activité libérale. Ceci sans pouvoir nous éclairer sur la méthodologie et les outils reconnus par les partenaires conventionnels. L'évaluation porterait non pas simplement sur les trois référentiels déjà rédigés mais sur les six référentiels initialement prévus par la CNAMTS.

En conclusion, les trois référentiels à venir qui devaient être élaborés conjointement avec la profession sont déjà finalisés malgré les promesses des caisses d'un travail commun.

Devant ce mépris et le non respect des engagements des caisses, toute la section professionnelle a quitté la réunion de la CSPN. L'avenir de nos relations conventionnelles dépend maintenant de l'attitude des caisses à vouloir reprendre un dialogue conventionnel constructif.

Je vous prie de croire, Chère Consoeur, Cher Confrère, à l'assurance de mes sentiments confraternels.

› 3 rue Lespagnol
75020 PARIS

tél : 01 44 83 46 00
fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366

Daniel PAGUESSORHAYE
Vice-président

